

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 16 février 2024



Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2023-2024.415



Nous donnons suite à votre demande d'accès aux documents, reçue le 20 décembre dernier, visant à obtenir les livrables obtenus dans le cadre du projet : Portrait de la combustion résidentielle du bois au Québec et dont le mandat a été accordé à l'Institut national de santé publique du Québec pour sa réalisation. De plus, vous désirez obtenir tout document (courriel, rapport, analyse, capture vidéo, etc.) utilisé ou créé dans le cours du processus décisionnel ayant mené à l'octroi de ce mandat.

Vous trouverez ci-joint copie des documents qui vous sont accessibles. Toutefois, certaines informations contenues dans ces derniers ont été caviardées puisqu'il s'agit d'avis et de recommandations faits depuis moins de dix ans ainsi que des renseignements personnels qui ne peuvent être communiqués sans le consentement des personnes concernées en vertu des articles, 37, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Également, d'autres documents ne peuvent vous être transmis puisqu'ils relèvent davantage de la compétence de l'École de santé publique-Université de Montréal conformément à l'article 48 de la Loi sur l'accès. Ainsi, nous vous invitons à adresser votre demande au responsable de l'accès aux documents de cet organisme, aux coordonnées suivantes :

... 2

Université de Montréal
Monsieur Alexandre Chabot
Secrétaire général
C.P. 6128
Succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7
Téléphone : 514 343-6800
Télécopieur : 514 343-2239
alexandre.chabot@umontreal.ca

Vous trouverez, également annexés à la présente, l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la Loi sur l'accès ainsi que les extraits de cette loi sur les dispositions invoquées.

Veillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur,

[REDACTED]

Robin Aubut-Fréchette

p.j. 2